L'Info de Saint-André

122-A, rue Principale Saint-André-de-Kamouraska
Journal municipal au service de la collectivité
Courriel : direction@standredekamouraska.ca

15 juin 2021 **Numéro cent-six**

C'est la firme WSP (ex-Genivar) qui obtient le contrat

En mars 2020, ce journal informait la population que la MRC de Kamouraska avait obtenu une aide financière du MAMH d'un montant maximal de 300,000 $ visant à réaliser une vaste étude hydraulique et géotechnique sur la digue protégeant le village de Saint-André-de-Kamouraska. Le mandat doit également couvrir l'évaluation des risques résiduels.

Crédit photo 6 décembre 2010 : Claude Morin ↓

Finalement, l'appel public de propositions a été préparé par les professionnels de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et a été lancé le 9 avril dernier. C'est finalement la firme WSP qui a été retenue par la MRC de Kamouraska au terme d'un processus d'évaluation de la qualité de la proposition mené par la FQM. L'inspection terrain s'est déroulée les 2-3 et 4 juin dernier. Espérons que l'analyse sera profitable pour Saint-André.

Le mandat de WSP

L'étude prévue cette année devra caractériser les travaux de 2012 et démontrer la capacité de l'aboiteau actuel à résister aux risques côtiers et à protéger adéquatement le village. La municipalité a pleinement confiance en la capacité de la digue à résister aux assauts des vagues et sur la hauteur requise à cette fin. C'est l'un des dossiers qui va mobiliser tout le conseil municipal dans l'optique d'assouplir l'application de nos règlements d'urbanisme. Si l'étude démontre la grande fiabilité de l'aboiteau comme ouvrage de protection, les restrictions aux différents projets de construction ou rénovation de nos citoyens pourraient être réduites.

La rue Principale en face du 112, le 6 décembre 2010, Crédit photo : Guy Desjardins

Des amendes de 200 $ ou 500 $ pour les utilisateurs illégaux

Ces conteneurs sont réservés. Êtes-vous du groupe *« Zéro déchets » ?*

Les conteneurs à matières résiduelles installés près de l'école sont réservés à l'école et aux citoyens participants au projet *« zéro déchets »*. C'est donc inacceptable que plusieurs citoyens y déposent leurs résidus sans y avoir droit. Ce sont des conteneurs privés réservés pour les participants au projet qui évitent chaque semaine la levée de leurs bacs roulants. Si vous n'êtes pas participants au projet, les écocentres sont là pour recevoir vos déchets et matières recyclables en surplus. Des avertissements ont été envoyés à des utilisateurs illégaux à date. Il n'y aura plus d'avertissement, les amendes vont s'appliquer aux contrevenants.

Règlement 165-1 concernant la gestion des matières résiduelles

Article 7 : Il est interdit à quiconque de déposer ses matières résiduelles dans un contenant dont il n'est pas propriétaire ou locataire.

Article 9 : toute infraction au présent règlement rend le contrevenant passible d'une amende dont le montant est fixé comme suit :

- *Personne physique : 200 $ et 500 $ en cas de récidive*
- *Personne morale : 500 $ et 1000 $ en cas de récidive*

La municipalité a fermement l'intention d'appliquer avec rigueur ces dispositions. Plus d'inf. 418-493-2085 poste 1 La municipalité

Utilisez le dépôt de végétaux plutôt que le bac roulant pour la pelouse et les résidus de jardins

Lors de la dernière collecte de vidange, la municipalité a noté la présence de plusieurs sacs de pelouses et de pissenlits dans les bacs roulants. Elle a mis en place un site pour déposer les résidus végétaux et les branches au pied de la Côte du cap. C'est là qu'il faut aller porter les résidus de pelouses, les racines de pissenlits et autres végétaux qui proviennent de votre terrain. Merci de prendre note de cette information. Plus d'inf. 418-493-2085 poste 1 La municipalité

Élections municipales du 7 novembre prochain

En vue des élections municipales qui se tiendront le 7 novembre prochain, la municipalité de Saint-André facilite l'accès au vote par correspondance pour ses citoyens de 70 ans et + et payeurs de taxes qui n'habitent pas Saint-André. Ainsi, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus et les payeurs de taxes qui n'habitent pas Saint-André auront jusqu'au 3 octobre prochain pour demander le vote par correspondance. Pas de changements pour les autres. Plus d'inf. 418-493-2085 poste 1 La municipalité

Vous avez le projet d'installer une piscine et vous êtes raccordés à l'aqueduc municipal ?

Si votre projet concerne une piscine creusée ou hors terre de plus de 61 cm, vous devez demander l'autorisation préalablement à la municipalité. L'article 7.2 du Règlement 192 D concernant la gestion du réseau d'eau potable de la municipalité prévoit qu'un compteur d'eau doit être installé, le tout en conformité avec la Stratégie d'eau potable pour l'horizon 2019-2025. Plus d'inf. 418-493-2085 poste 1 La municipalité

Besoins de <u>mains</u> à la Résidence Desjardins

Depuis le début de la pandémie, la main-d'œuvre se fait plus rare. La résidence Desjardins aurait besoin de quelques personnes pour combler les besoins en service aux tables, auxiliaire à la cuisine et aux soins aux aînés.

Vous pouvez vous rendre quelques heures par semaine pour ces tâches, cela serait très apprécié. Actuellement, avec les contraintes liées aux consignes du CISSS, plusieurs employés ne peuvent venir au travail parce qu'ils ont été en contact avec une personne qui a attrapé le Covid. Et ce sont les collègues qui doivent remplacer. À la longue, cela devient épuisant. En vue des vacances d'été, nous vous demandons votre aide si vous pouvez donner un coup de main. Ce sont des postes rémunérés. Cela peut être pour aussi peu que 3 h/sem. Et ce sera apprécié. Appelez-moi : Louise Pelletier, directrice générale, 493-2142 # 1175

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Madame Marie-Ève Proulx, député Côte-du-Sud

Résumé des principales décisions prises lors de la séance régulière du conseil municipal du 1er juin 2021 (le PV complet et l'enregistrement sont disponibles sur le site Web de la mun.).

Séance régulière du 1er juin 2021 : En plus de l'adoption des affaires habituelles, le conseil a :

1. Reçu du maire le Rapport 2020 sur la situation financière de la municipalité ;
2. Adopté une procédure concernant l'examen de plaintes en lien avec l'adjudication de contrats publics ;
3. Adopté 2 résolutions autorisant le vote par correspondance pour plusieurs catégories d'électeurs ;
4. Embauché Barbara Gauthier à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement en remplacement de Donald Guy ;
5. Octroyé un bon d'achat à Donald Guy dans un commerce de Saint-André pour souligner son départ à la retraite ;
6. Autorisé la municipalité à demander des soumissions sur invitations pour le forage exploratoire de 3 sites au puits ;
7. Reçu de la directrice générale le dépôt du Bilan 2020 de l'eau potable, horizon 2019-2025 ;
8. Autorisé l'installation d'une toilette portative au Parc de l'ancien-quai du 14 juin au 12 sept au tarif de 55 $/sem ;
9. Adopté une résolution d'intention d'enclencher éventuellement le processus de modification du zonage sur les lots 4 788 745 et 4 788 747 pour les intégrer à la zone AB2 lorsque le besoin se fera sentir ;
10. Décliné l'offre de don de la propriétaire du lot 4 788 750 pour en faire une rue municipale pour desservir une ou 2 maisons ;
11. Autorisé une mise en demeure contre JOPAT-surfaces sportives pour corriger les travaux de pose de la surface acrylique sur la patinoire du Centre de loisirs ;
12. Autorisé à conclure l'entente Kamest jusqu'en 2025 et constaté des surplus communs de 60 302 $ au 31 décembre 2020 ;
13. Autorisé la formation des nouvelles animatrices de loisirs à un coût ne dépassant pas 200 $;
14. Autorisé l'achat de bornes repères sur le niveau de la digue au montant de 420 $;
15. Autorisé l'achat de pièces de rechange auprès de Qista pour les bornes anti-moustiques au montant de 1086 $ environ ;
16. Autorisé un don de 100 $ en appui au Défi têtes rasées pour le fonds Charles Étienne Soucy ;
17. Adopté le règlement 219-1 modifiant certaines dispositions contractuelles ;
18. Autorisé une demande d'aide de 500 $ au FDMK pour financer la venue du Théâtre la Bacaisse le dimanche 22 août ;
19. Accepté la soumission de CG Thériault pour la fourniture de concassé 0 — ¾ au prix de 11 $/ton ;
20. Accepté la soumission de Bouchard Services-conseil au montant de 1530 $ pour la surveillance de travaux routiers ;
21. Transféré 34 968 $ au Fonds des élus et éoliens provenant de revenus éoliens et d'aides liées au Cannabis et Covid-19 ;
22. Autorisé la DG à participer au congrès annuel de l'Association des Directeurs municipaux du Qc au coût de 399 $;
23. Autorisé la DG et l'adjointe à participer à une formation dispensée par le DGE sur les élections municipales à venir ;
24. Autorisé la municipalité à être membre de la Table agroalimentaire du BSL et du Centre de prévention du suicide.

Source : Gervais Darisse

RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-ANDRE-DE-KAMOURASKA

Chers concitoyennes et concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous transmets le rapport de la situation financière de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal. Faire de la politique, c'est traduire dans des actions concrètes la réponse aux besoins de la population. Les états financiers 2020 de la municipalité sont maintenant déposés sur le site Web de la municipalité.

1. Faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2020

Les états financiers au 31 décembre 2020 ont été préparés par la firme Malette de Saint-Pascal (monsieur Pascal Briand, auditeur et comprennent un audit sans réserve. Ils présentent des revenus de 1 223 784 $, laissant un excédent aux fins fiscales de 65 694 $. Aucune nouvelle dette n'a été nécessaire pour financer les projets réalisés en 2020.

ÉLÉMENTS D'ACTIFS : Surplus réservés et libres

La municipalité maintient des réserves à différentes fins. Au 31 décembre 2020, les réserves ou fonds affectés qui apparaissaient au rapport financier étaient de 63 721 $ tandis que le surplus non affecté était de 402 628 $, une situation jugée confortable.

ÉLÉMENTS DE PASSIFS Ventilation des dettes au 31 décembre 2020

Affectation	Ensemble*	Utilisateurs	Gouvernement	Total
Aqueduc BNC		129 816 $	129 584 $	**259 400 $**
Égouts (2 règlements) BNC + CP	47 080 $	423 720 $		**470 800 $**
Fils BNC	103 000 $		172 500 $	**275 500 $**
Biblio CP	4 462 $		105 638 $	**110 100 $**
Total des dettes	**154 542 $****	**553 536 $*****	**407 722 $**	**1 115 800 $**

* Chargé à l'ensemble des contribuables. ** Représente 227 $/personne *** Représente environ 1845 $/personne.

2. **Traitement annuel des élus en 2020 :** Celui du maire était de 5821 $ et celui de chaque conseiller de 1940 $.

3. Rôle d'évaluation : prolongé jusqu'au 31 décembre 2023

4. Budget de l'exercice 2021 : Après 5 mois d'opération en 2021, le budget d'exploitation est respecté dans ses grandes lignes et rien n'indique, à ce moment-ci, qu'il y ait des changements significatifs d'ici le 31 décembre 2021. La municipalité a bénéficié d'aides financières spéciales en vertu du Covid-19 en 2020 et qui se poursuivent à un niveau moins élevé en 2021.

5. Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

La municipalité a adopté un programme triennal d'immobilisations qui prévoit des travaux au puits d'eau potable et à la réfection de routes municipales. Le financement de ces projets sera assumé par une partie de la TECQ (765 294 $) et d'autres programmes. Précisément en 2021, nous creuserons un puits additionnel pour majorer la marge de sécurité du réseau d'eau potable et asphalterons la dernière section du Mississipi. Pour les années 2022 et 2023, les immobilisations ciblent surtout la réparation des routes mun.

Merci à tous les organismes bénévoles de Saint-André qui contribuent activement à la qualité de vie. Les défis ne manquent pas. Impliquons-nous collectivement dans notre devenir ! Il y aura des élections municipales cet automne. C'est l'occasion, pour ceux qui désirent en faire davantage de s'investir dans le développement de Saint-André. Gervais Darisse, maire

Littérature fantastique à la Biblio

Grâce à un généreux citoyen, la biblio vous offre plusieurs séries de livres consacrés à l'imaginaire, au surnaturel. Si cela vous intéresse, voici quelques titres de collections disponibles :

Fablehaven de Brandon Mull (5 numéros) *Tunnels* de Roderick Gordon (6)
Will Ghundee de Louis Lymburner (6) *Damné* de Hervé Gagnon (4)
Les derniers dragons de Danielle Dumais (12) *Luna* de Élodie Tirel (12)
La grande quête de Jacob Jobin de Dominique Demers (3)

Caractéristiques du fantastique

L'apparition de l'étrange et/ou du surnaturel dans un contexte banal, rattaché à une réalité quotidienne. Auteurs connus : Ray Bradbury, Stephen King, Edgar Allan Poe, Théophile Gautier, J.K. Rolling (Harry Potter), Anne Robillard (Les chevaliers d'Émeraude) Artemis Folw (Eoin Colfer). Le lecteur ne sait pas si cette apparition est réelle ou si c'est le personnage qui est fou. Le doute et l'incertitude entre réel et irrationnel est alors entretenu jusqu'à la fin. Le personnage principal est souvent le narrateur (Je) pour qu'il y ait perception subjective et que le doute soit toujours permis.

Le cadre et le décor sont inquiétants. Ils favorisent le mystère et l'appréhension du lecteur (Que va-t-il se passer ?). Ainsi les lieux sont abandonnés et sombres, et l'action se déroule en hiver ou pendant l'automne.

****

À DÉCOUVRIR : *toutapprendre.com*

Êtes-vous allés visiter le site ? C'est gratuit et accessible avec un numéro d'abonné et un NIP disponible à la Biblio : cours en ligne, méthodes de langues, livres et BD.

www.reseaubibliobsl.qc.caressources- numériques

Jeux d'évasion

Jeux d'évasion

Tous les abonnés de la biblio sont invités à relever différents défis sur la plateforme en ligne JEUX D'ÉVASION NUMÉRIQUE. Raisonnement, logique mais aussi courage seront nécessaires pour résoudre les énigmes et terminer les missions à temps. Seul, entre amis ou en famille (en respectant les mesures sanitaires), défiez le chronomètre. Les jeux faciles à utiliser s'adressent à tous à partir de 8 ans. Vous pouvez jouer à la maison ou à l'extérieur du bout des doigts, sur votre téléphone intelligent ou sur votre tablette.

Horaire d'ouverture : mardi 15 h 30 à 17h00 mercredi 19 h à 19 h 45 samedi 10 h à 11 h 30

Horaire d'été à partir du 30 juin : les mercredis soir seulement Source : Micheline Rodrigue

Projet de contrôle de la nuisance des moustiques piqueurs de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

Tout comme au printemps dernier, le comité pour le contrôle de la nuisance des moustiques n'a pas pu se réunir à cause du confinement. Le projet a suivi son cours. La dernière année fut ponctuée d'appels d'autres régions pour s'informer du projet de contrôle des moustiques de notre municipalité. Il y a eu quelques visiteurs venus constater le fonctionnement des bornes, voire même participer au comptage des moustiques pour en apprendre davantage. C'est avec plaisir que nous les informons sur les 4 volets de notre projet dont l'action concertée donne des résultats.

1. **Élimination des nids de ponte :** Nous mettons entre autre, l'accent sur cette première action qu'on doit réaliser chez soi. Un contenant ayant gardé de l'eau rendue stagnante, les gouttières, des pneus ramassant l'eau à l'intérieur, un abreuvoir à oiseau, parfois des jouets d'enfants, etc. L'élimination des nids de ponte est un incontournable dans la réduction des maringouins. Ne l'oubliez-pas!

2. **Nichoirs :** Puis il y a les nichoirs qu'il nous est possible d'apercevoir sur les propriétés. Les mésanges et les hirondelles entre autres, semblent les apprécier. C'est un plaisir de voir les hirondelles au travail, chassant les moustiques.

3. **Plantes répulsives :** Les plantes répulsives servent quant à elles, à l'instar des bornes, de barrières qui placées autour des endroits de détente à l'extérieur de la maison, éloignent les moustiques piqueurs. Une liste est disponible. Les plantes nous amènent à constater que s'il y a des plantes répulsives, il y a donc aussi des plantes attractives qu'il vaut mieux tenir éloignées de notre lieu préféré de détente et où nous aimons prendre l'apéro ou un repas à l'extérieur. La bière est aussi un attractif important pour les insectes piqueurs qui sont attirés par le CO2 qu'elle contient. D'ailleurs, les deux leurres utilisés dans les pièges (bornes anti moustiques) sont le CO2 qui est aussi contenu dans l'expiration de l'air que l'on respire et l'octénol qui est fabriqué à partir de champignons imitant la transpiration humaine.

4. **Bornes anti moustiques :** Les bornes anti moustiques, en plus de piéger dans leurs filets les moustiques femelles fécondées, servent souvent de perchoir pour les oiseaux insectivores qui les attrapent avant que celles-ci ne soient happées par l'aspirateur du piège. Un garde-manger bien pratique pour eux et pour d'autres prédateurs comme les perce-oreilles et les araignées qui savent se positionner dans des endroits stratégiques pour avoir leur part du butin eux aussi. Nous les apprécions malgré la « 'concurrence statistique »' qu'ils nous font quand au nombre de captures pour la saison. Les captures de la saison dernière mélangées avec du gras ont servi de nourriture pour les oiseaux qui passent l'hiver avec nous. Les captures de cette année sont offertes aux personnes intéressées.

Cet été, nous pourrons graduellement sortir de notre confinement *«pandémique* ». Prendre du bon temps à l'extérieur sera d'autant meilleur. Bonne saison estivale. Francine Côté 418-493-2481.

À disposer

La municipalité souhaite disposer d'une imprimante-télécopieur **HP Officejet 5610** en bon état. C'est un équipement multi-tâches. Vous êtes intéressés ? Déposez votre offre au plus tard le 16 juin 2021 et la municipalité choisira ensuite.

Info : Nathalie Blais, directrice générale 493-2085 #1

Besoin de mains au Parc de la Madone

Les responsables du Parc de la Madone recherchent quelques bénévoles qui auraient le goût et la disponibilité pour y effectuer des tâches d'entretien du site et d'arrosage de fleurs... Si vous êtes intéressés à donner un peu de votre temps qui sera grandement
apprécié, vous pouvez rejoindre Pierrette Thériault tél : 493-2068 ou Normand Thiboutot tél : 493-2610

BBQ DE LA FABRIQUE LE 24 JUIN 2021

La date limite pour réserver vos billets a été fixée au 18 juin prochain. Alors, n'hésitez pas à réserver vos billets au près des marguilliers. Tous les profits sont pour la Fabrique et les billets sont au coût de 20 $.

Source : P. Lebel

Passer à l'action avec les plans d'adaptation et de résilience.

Bonjour à toutes et à tous, Bon été ! Bon déconfinement !

Nous sommes heureux de vous annoncer que le projet de recherche sur l'adaptation et la résilience à Saint-André va reprendre son effort. Deux différentes activités seront déployées cet été. La première étape vous implique vous, oui vous ! Nous voulons connaître votre opinion ! Nous vous invitons à prendre quelques minutes de votre temps afin de nous faire part de votre opinion au travers du questionnaire en ligne accessible sur le site : https://projetderecherche.ethelo.net/page/presentation

Remplir le questionnaire ne vous prendra qu'une dizaine de minutes et nous permettra de mieux comprendre comment les risques affectent les citoyens de la municipalité.

La deuxième activité vous implique vous ! Oui, encore vous ! Nous vous proposons de participer à une boîte à idées qui sera installée dans la municipalité de Saint-André. Qu'est-ce qu'une boîte à idées ? C'est un espace dans lequel nous proposons de recevoir vos idées, interrogations, connaissances sur la thématique de l'adaptation et de la résilience aux risques. Des animateurs seront présents à quelques occasions (dates à venir), afin de récolter vos contributions et animer des discussions sur les principales places publiques de la municipalité. Cette activité sera l'occasion de renouer avec le contact direct entre vous et les chercheurs. L'équipe de recherche a bien hâte de vous revoir après tous ces mois d'isolement ! Merci d'avance pour votre participation au questionnaire et au plaisir de vous revoir lors des activités boîte à idées ! Source : Université du Québec à Rimouski, Steve Plante et Martin Laroche

Les quatre temps

Paul Beaulne de Saint-André vient de publier un nouveau roman, *Les Quatre temps*, une histoire d'émotions où les erreurs du passé se conjuguent au présent pour trouver leur dénouement dans l'espoir de l'avenir. À Québec, la mère de Samuel vient de mourir. Maude a toujours dit qu'elle n'avait pas eu d'enfance. Elle est née adulte. Et Samuel n'a d'autre passé que sa mère. De cette absence vont surgir des grands-parents, Marthe qui vit à St-Germain-de-Kamouraska et Serge qui habite Québec. Et, dans le présent qui s'effiloche, l'amie Sara deviendra l'amoureuse. Et Samuel deviendra Sam.

Le cœur est un muscle et, pour rester en forme et battre longtemps, il doit faire de l'exercice. L'amour fait faire de l'exercice au cœur. Il faut aimer. On a besoin d'aimer. Et d'être aimé. Ça donne des ailes au cœur. Le cœur bat des ailes. Il s'envole. Et puis, il fait soleil. Il y a des journées comme ça. Meilleures que d'autres. Aujourd'hui, ça va bien. Au fil des rencontres, Samuel se rapproche de ses grands-parents, puis s'en éloigne, à mesure que se dévoilent les événements du passé. Sara, elle, trouve à Kamouraska le possible rêve qui pourrait faire de l'avenir une promesse. Marthe voit en Sam sa propre guérison. Serge finira peut-être par se pardonner. Les souvenirs font varier leur vérité sous les regards obliques de chacun et la trame complète ne peut être écrite d'une seule main. Pour commander: pol.beaulne@gmail.com ou au 418-493-2495, vous ne risquez pas d'être déçus!

L'été s'annonce hyper-sec : faites attention à l'eau

Nous avons tous de bonnes raisons de ne pas gaspiller l'eau. En débutant l'été avec une chaleur torride, cela doit nous rappeler que l'eau est une ressource rare. On peut réduire la consommation d'eau potable avec quelques petits trucs à portée de main :

1. **Ne pas laver l'auto ou l'entrée à la grande eau** mais utiliser un seau ;
2. **Utiliser un baril pour récupérer l'eau de pluie** pour arroser les fleurs et le jardin. La pandémie qui a restreint nos sorties a encouragé les propriétaires à se faire un jardin et à mettre en place des systèmes de récupération de l'eau. Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes, c'est tout simplement protéger la nature.
3. **Éliminer les fuites.** En fin mai, la municipalité a été appelée à intervenir auprès d'un utilisateur dont la canalisation en « carlon » était perforée. On gaspillait généreusement de l'eau. La plomberie domestique peut également montrer des signes de fatigue et gaspiller l'eau. Soyez vigilants !
4. **Utiliser des appareils qui réduisent le volume d'eau nécessaire :** cabinet de toilette, robinet, laveuse, sécheuse, tous les appareils peuvent être mis à contribution pour économiser l'eau.

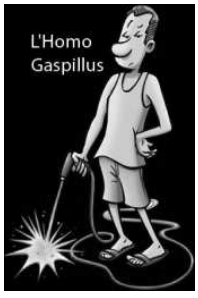

Même si la municipalité s'engage dans un programme pour ajouter un second puits, ce n'est pas une raison pour gaspiller. Le second puits va venir garantir qu'on ne manquera pas d'eau potable mais n'autorisera pas le gaspillage. De toute façon, le second puits va prélever l'eau dans la même nappe phréatique. Cette année, à cause de la sécheresse appréhendée, le suivi quotidien du niveau du puits débute trois semaines avant les années antérieures. De là notre préoccupation à ne pas gaspiller pour ne pas en manquer. Info : Nathalie Blais, directrice générale 493-2085 #1

** Les dernières nouvelles du Dep **

Une équipe de feu, de bonnes bières au frais et un nouveau menu estival savoureux : pas de doute, le Dep du Village est fin prêt pour la saison estivale !

Cet été, la gang du Dep s'agrandit pour accueillir touristes et locaux. Voici les nouveaux visages que vous verrez (masqués) derrière le comptoir ces prochaines semaines :

De gauche à droite : Benoît Gingras, Talia Beaulieu, Annabelle Bouchard, Félix Comeau, Lise Lebel, tous commis et Elise Denis, gérante. Tout ce beau monde s'activera tout l'été pour vous offrir le meilleur service en ville.

- Le frigo du Dep regorge de bonnes bières fraîches, en provenance de chez nos voisins de la Tête d'Allumette, La Baleine Endiablée (à venir bientôt), Ras L'Bock, Pit Caribou, Le Naufrageur, St-Pancrace, etc. Il y en a pour tous les goûts, venez faire votre choix !
- Un vent de fraîcheur souffle aussi sur le menu ! Cet été, on vous régale avec des salades composées, des grilled cheese à la provençale, des limonades, des smoothies, du thé glacé et plein d'autres surprises selon l'humeur des chefs ! À savourer dans le jardin ou à emporter pour un pique-nique sur l'aboiteau !
- Transition en douceur vers les horaires d'été :

Jusqu'au 24 juin : Vendredi, samedi et dimanche : de 8 h à 18 h | Lundi et jeudi : de 11 h à 18 h.

A partir du 24 juin, pour la saison estivale : 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h

Pour toute question, remarque ou suggestion, n'hésitez pas à contacter le CA du Dep par courriel : ledepduvillage@gmail.com. **Tél : 363-3377**

Salon Madeleine Coiffure

144, rue Principale
Saint-André de Kamouraska
Téléphone : 418 493-2643

Service professionnel pour Homme et Femme

Voici un magnifique busard des marais qui tient une souris des champs dans ses serres

Photo prise le long des aboiteaux de Saint-André par Michel Pépin

	Date	Jour	Heure	Activités et lieux	Infos add.
1	24 juin	Jeu	17 h 30	Poulet BBQ organisé par le Conseil de la Fabrique Saint-André	Les marguilliers
2	28 juin	Lun	8 h	Ouverture des terrains de jeux	Josiane 714-3476
3	6 juillet	Mar	19 h 30	Séance publique du Conseil municipal	Nathalie [493-2085 # 1]
4	7 juillet	Mer	19 h	Début de l'horaire d'été à la biblio	Micheline 493-2811

Prochaine publication le **15 juillet 2021.** Envoi des articles en fichier Word pour **le 1er juillet 2021** par courriel à munand@bellnet.ca Pour information sur le journal, carte professionnelle ou publicité : Direction générale de la municipalité au 418-493-2085 # 1. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal est produit en régie à la municipalité.